



LES SERVICES D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À L'HEURE DES FÊTES

L'organisation des services de la Communauté de communes s'adapte à l'heure fêtes les 24, 25 et 31 décembre 2024 et 1^{er} janvier 2025.

>> Les services de la Communauté de communes fermés au public les 24 et 31 décembre 2024 après-midi

La plupart des services de la Communauté de communes seront fermés au public à partir de midi. Cela concerne notamment :

- le siège à Saint-Maurice-l'Exil,
- le Pôle de proximité et le bureau d'information touristique à Beaurepaire,
- la médiathèque à Saint-Maurice-l'Exil,
- le service des Eaux au Péage-de-Roussillon,
- le Port de plaisance aux Roches-de-Condrieu,
- les déchèteries de Montseveroux et de Beaurepaire.

Les déchèteries de Salaise-sur-Sanne et Saint-Clair-du-Rhône accueilleront le public comme habituellement ces jours-là.

Le Centre de Santé Sexuelle sera aussi ouvert.

>> Collecte des déchets ménagers le 25 décembre et le 1^{er} janvier

La collecte des déchets ménagers en porte-à-porte font l'objet de rattrapages :

- **le mercredi 25 décembre 2024 :**

rattrapage le jeudi 26 décembre 2024 pour Beaurepaire centre, Pact, Roussillon, Le Péage-de-Roussillon ;

pour les autres communes, rattrapage le samedi 28 décembre 2024

- **le mercredi 1^{er} janvier 2025** > rattrapage le samedi 4 janvier 2025 pour les communes concernées